

La commission de l'organisation du mouvement des armées transmet à la Convention cinq procès-verbaux d'exécution de jugements de la commission militaire de Bruxelles, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La commission de l'organisation du mouvement des armées transmet à la Convention cinq procès-verbaux d'exécution de jugements de la commission militaire de Bruxelles, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 159;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17640_t1_0159_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

userons de tous les pouvoirs que nous a confié la loi, pour maintenir la liberté et l'égalité, et que nous n'aurons jamais d'autre guide que la Convention nationale.

Nous t'invitons aussi à attester, de notre part, à la Convention nationale, que nous la félicitons de la conduite énergique qu'elle n'a cessé de tenir et surtout depuis le 9 thermidor, pour écraser les tirans et les conspirateurs; qu'elle ne cessera de bien mériter du peuple français, et que nous nous unissons à tous les bons républicains pour l'inviter à rester à son poste.

Salut et fraternité.

PIHET, président,
JAILLIOT HAGUENIN, secrétaire
et neuf autres signatures.

11

Le citoyen Edme Lapoton fait don à la patrie d'une paire de boucles de souliers, qui est la seule argenterie qu'il possède; et aux défenseurs de la patrie, d'une feuille de vin provenant de sa nouvelle récolte.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

12

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre adresse à la Convention nationale cinq procès-verbaux d'exécution de jugemens rendus par la commission militaire établie à Bruxelles, contre des émigrés (19).

13

Le citoyen Buchoz fait hommage à la Convention nationale de plusieurs dissertations qu'il a composées sur la botanique.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (20).

Le citoyen Joseph Pierre Buchoz fait hommage à la Convention nationale de huit exemplaires d'ouvrages intitulés : le premier, *Recueil et Représentation des phénomènes de la nature et des monumens de l'art qu'on a remarqués anciennement, et qu'on remarque encore dans différens endroits de la terre*; le deuxième, *Dissertation sur le vin et les différentes espèces,*

faisant suite à celles sur la vigne; le troisième, *Dissertation sur les plantes des environs de Paris, qui peuvent servir d'ornement dans nos jardins*; le quatrième, *Dissertation sur la digitale purpurine et sur les propriétés médicales de cette plante, principalement sur celle qu'on a découverte depuis peu pour guérir l'hydropisie*; le cinquième, *Dissertation sur le genre de la lathrée et ses différentes espèces, principalement sur celle qu'on nomme clandestine, connue par sa propriété de rendre fécondes les femmes stériles*; le sixième, *Dissertation sur un grand arbre de la Chine, auquel nous avons donné le nom d'Albos, sur sa culture et ses propriétés économiques et d'ornement*; le septième, *Dissertation sur la Trochereau, genre nouveau qui a paru pour la première fois en France en 1777*; le huitième, *Dissertation sur un nouveau genre de plante, publiée par le citoyen Denecker, auquel cet auteur a donné le nom de Willemetia (21).*

14

Les sociétés populaires de Bletterans [Jura] et de Mont-Armance [ci-devant Saint-Florentin, Yonne] présentent des vues et des mesures qui intéressent la sûreté publique.

Renvoi au comité de Sûreté générale (22).

La société populaire de Mont-Armance à la Convention nationale (23).

Citoyens représentans,

C'est au moment où la liberté montée sur son char de triomphe fait une ample moisson de lauriers; c'est à l'époque la plus glorieuse de notre révolution; c'est lorsque nos ennemis du dehors chassés honteusement de notre territoire, ignorent si nos armées victorieuses leur laisseront un petit coin de terre où ils puissent cacher la honte d'avoir infructueusement osé faire la guerre à une nation qui a eu la généreuse audace de rompre des fers rivés par quinze cent ans de despotisme et de crimes; c'est à cette époque que l'aristocratie, le modérantisme et leur frère le fanatisme, ayant le mot de justice et de modération dans la bouche, la contre-révolution et la tyrannie dans le coeur, ont conçu la coupable espérance de profiter de la chute du dernier tyran pour perdre avec lui les sociétés populaires et tous les chauds amis de la liberté.

Oui, représentans, nous ne vous le dissimulerons pas : ceux là veulent anéantir la liberté, qui ont osé vous proposer la dissolution de ces sociétés, dont les travaux et l'énergie ne ten-

(18) P.-V., XLVII, 176. *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

(19) P.-V., XLVII, 176.

(20) P.-V., XLVII, 177.

(21) *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *M. U.*, XLV, 42.

(22) P.-V., XLVII, 177.

(23) *J. Mont.*, n° 4.